

# OFFRE DE FORMATIONS POUR LES COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

**Découvrez la gamme de formations en lien avec les comités SST offerte par le Centre patronal SST – Formation et expertise!**

## RÉUNIONS EFFICACES DU COMITÉ SST

Si vous démarrez ou relancez votre comité SST et souhaitez clarifier le rôle de ses membres, cette formation est toute désignée. Elle propose, en vue d'obtenir un haut niveau d'efficacité, de revoir les diverses questions liées à la planification, à l'organisation et à l'animation des réunions. De plus, la qualité du travail d'équipe au sein du comité étant un enjeu décisif, des mises en situation sont proposées afin d'accroître les habiletés à atteindre des consensus. Plusieurs modèles d'outils de réunion sont présentés.

Les participants apprendront à :

- ▶ définir le mandat du comité de santé-sécurité
- ▶ déterminer les rôles et les responsabilités et comment ceux-ci peuvent être partagés de façon satisfaisante entre les membres du comité
- ▶ reconnaître les différentes fonctions de l'animateur
- ▶ identifier des stratégies pour régler certains comportements perturbateurs
- ▶ reconnaître les différentes méthodes d'évaluation des réunions dans le but d'en améliorer le déroulement.

## OUTILS REMIS :

- ▶ Grille d'évaluation d'une réunion
- ▶ Modèle d'avis de convocation
- ▶ Modèle d'ordre du jour
- ▶ Modèles de procès-verbaux
- ▶ Modèle d'une grille de suivi

## INFORMATIONS :

**Durée** : 3 h 30

**Tarif membre pour la formation en entreprise** : 1 215 \$

**Groupe** : maximum 18 personnes

## PLAN D'ACTION DU COMITÉ SANTÉ-SÉCURITÉ

Le comité santé-sécurité poursuit, dans une entreprise, un objectif de prévention des accidents du travail. Pour y parvenir et être efficace dans ce rôle, il doit savoir s'organiser et structurer ses actions.

Avec de la volonté, on peut faire beaucoup, mais, en SST, comme dans d'autres dossiers, les meilleures intentions ne suffisent pas toujours ! Il faut se donner des moyens et savoir s'organiser. Pour bien accomplir son mandat de prévention, le comité santé-sécurité doit, chaque année, définir ses priorités et décider ce qu'il fera. Ceci se fait au moyen d'un plan d'action.

Après avoir situé le rôle du comité de santé-sécurité dans la réduction des lésions professionnelles, la formation propose une démarche pour implanter un plan d'action et amène les participants à concevoir un tel plan selon les étapes suivantes :

1. l'analyse de la situation et des problèmes en SST pour savoir où situer leurs actions
2. la priorisation des problèmes parce qu'ils ne peuvent pas tout faire en même temps
3. la conception du plan d'action : quels moyens, activités ou solutions mettre en place
4. le suivi du plan d'action pour surveiller le déroulement du plan, évaluer ses impacts et corriger au besoin

Les exposés théoriques sont complétés par diverses activités d'apprentissage. À partir d'un cas, les participants expérimentent la démarche proposée pour implanter un plan d'action.

### INFORMATIONS :

**Durée** : 1 jour (7 heures)

**Tarif membre pour la formation en entreprise** : 2 185 \$ + taxes

**Groupe** : maximum 18 personnes

## FORMATION COMBINANT PLAN D'ACTION ET RÉUNIONS EFFICACES DU CSS

Vous souhaitez clarifier le rôle des membres du comité santé-sécurité? Cette formation est toute désignée. Elle propose, en vue d'obtenir un haut niveau d'efficacité, de revoir les diverses questions liées à la planification, à l'organisation et à l'animation de réunions. De plus, cette formation permettra de procéder à une analyse de la situation de votre entreprise. Une fois les risques identifiés, les participants sont appelés à choisir leurs priorités, à définir les solutions et à bâtir leur plan d'action. Les modalités entourant le suivi du plan sont abordées afin que cet outil soit à la base de toutes les activités de votre comité SST.

Les participants apprendront à :

- ▶ définir le mandat du comité de santé-sécurité
- ▶ déterminer les rôles et les responsabilités et comment ceux-ci peuvent être partagés de façon satisfaisante entre les membres du comité
- ▶ évaluer l'importance de planifier ses actions pour être efficace
- ▶ analyser la situation et les risques d'accidents et de maladies professionnelles dans l'entreprise
- ▶ Identifier certains outils d'évaluation et de suivi du plan d'action



## OUTILS REMIS

- ▶ Grille d'évaluation d'une réunion
- ▶ Modèle d'avis de convocation
- ▶ Modèle d'ordre du jour
- ▶ Modèles de procès-verbaux
- ▶ Modèle d'une grille de suivi
- ▶ Exemple d'un mandat à un comité santé-sécurité
- ▶ Tableau d'analyse pour le choix des priorités d'action
- ▶ Modèle pour la rédaction d'un plan d'action
- ▶ Grilles pour l'évaluation d'un plan d'action et des résultats.

## IDENTIFIER ET CONTRÔLER LES DANGERS EN MILIEU DE TRAVAIL

Toute bonne démarche de prévention des accidents et maladies professionnelles doit débuter par une connaissance adéquate des risques liés au travail. Mais comment repérer les dangers associés aux différents postes de travail? Quelles sont les mesures de contrôle à mettre en place? Cette formation vise à acquérir des notions de base pour aider à l'identification et à l'évaluation des risques dans les milieux de travail.

Sont passés en revue les risques liés au bruit, aux contraintes thermiques, à l'utilisation de produits chimiques, ainsi que les risques mécaniques, ergonomiques et électriques.

Dans chaque module, on aborde les éléments suivants :

- ▶ la nature du danger et ses effets sur la santé-sécurité
- ▶ les principaux éléments de législation qui s'appliquent
- ▶ quelques outils d'identification et d'évaluation
- ▶ les moyens de contrôle et de prévention.

De plus, des grilles de réflexion et d'aide à l'analyse sont proposées de façon à pouvoir procéder à l'inventaire des dangers et à proposer des mesures de contrôle en entreprise.

## INFORMATIONS

**Durée** : 1 jour (7 heures)

**Tarif membre pour la formation en entreprise** : 2 185 \$ + taxes

**Groupe** : maximum 18 personnes

## COMITÉ SST : COMMUNIQUER ET ENCOURAGER LE PASSAGE À L'ACTION EN SST

Chaque changement, émanant des recommandations du comité SST, entre autres, est susceptible d'entraîner une résistance de la part des personnes concernées. En vue d'atténuer celle-ci, les communications entre les membres du comité et le personnel de l'entreprise se doivent d'être efficaces. Mieux, elles devraient faire partie du quotidien et être coordonnées avec celles provenant de la direction et du personnel de supervision.

Cette formation prépare les membres du comité à :

- ▶ réaligner les objectifs du comité vers une perspective positive de la SST
- ▶ découvrir des approches simples et concrètes pour communiquer de l'information pertinente en vue de mobiliser le personnel relativement aux enjeux en SST
- ▶ transmettre une rétroaction informelle et efficace, lors de l'observation d'un comportement non sécuritaire d'un collègue de travail, et ce, en vue d'encourager ce dernier à adopter de bonnes pratiques de travail
- ▶ mettre en place des approches de renforcement de comportements sécuritaires

De brefs exposés seront suivis de discussions, d'activités d'apprentissage et de mises en situation variées.

### OUTILS REMIS

- ▶ Grille d'évaluation des comptes rendus des réunions du comité SST
- ▶ Canevas pour rédiger des communications écrites efficaces
- ▶ Aide-mémoire sur les étapes d'une rétroaction informelle

### INFORMATIONS

**Durée** : 1 jour (7 heures)

**Tarif membre pour la formation en entreprise** : 2 185 \$ + taxes

**Groupe** : maximum 18 personnes



## IDENTIFIER LES DANGERS EN ENTREPÔT

Cette formation vous aidera à rendre votre entrepôt plus sécuritaire. Dans un premier temps, les exigences réglementaires relatives à l'entreposage seront passées en revue. Puis, les différentes sources de danger habituellement observées, dans un tel secteur, seront présentées.

Seront également vus :

- ▶ les quais de chargement
- ▶ l'empilage du matériel
- ▶ les voies de circulation
- ▶ la sécurité liée aux palettières
- ▶ l'inspection des différentes composantes de l'entrepôt

La formation comprend, en alternance, des périodes théoriques, des projections de mises en situation et des discussions entre les participants.

### INFORMATIONS

**Durée** : 3 h 30

**Tarif membre pour la formation en entreprise** : 1 215 \$ + taxes

**Groupe** : maximum 18 personnes

POUR PLUS D'INFORMATIONS :  
[www.centrepatronalsst.qc.ca](http://www.centrepatronalsst.qc.ca)  
514 842-8401